

[Texte]

and conservation of the national capital region are in fact the best means of promoting compatible policies for national and local purposes.

On the basis of these principles, Mr. Chairman, the National Capital Commission believes that there are three major issues before your Committee:

One, what are Parliament's objectives for the national capital region?

Two, what changes, if any, should be made to the National Capital Act?

And, three, what measures could improve co-ordination among national, provincial and municipal authorities in the national capital region?

In concluding, I would like to call the Committee's attention to a few specific questions which you may want to examine under these three headings.

One, national objectives for the region

the planning proposals put forward by the NCC in *"Tomorrow's Capital—an invitation to dialogue"* were designed to achieve a number of objectives:

one, a better balance in the economic, social and cultural development of both parts of the national capital region;

two, the development of the core area surrounding Parliament Hill on both sides of the Ottawa River as the focus of the entire national capital region;

three, the development of an integrated network of federal employment centres and national institutions easily accessible from all parts of the region;

four, the protection and enhancement of the environment by carefully selecting future growth areas so that the resulting more compact urban form would ensure good access by transit, keep to a minimum redevelopment pressures on established communities as well as on agricultural and recreational lands, minimize capital outlays for infrastructure and bridle future consumption of energy resources.

While these objectives have not been challenged openly, many suggestions, comments and insinuations indicate various degrees of disagreement with the specific policies and programs proposed by the NCC to promote the achievement of such objectives. For example, some want the location of federal employment centres and of national institutions to be distributed on the basis of other criteria than we have proposed, such as population, municipal fiscal needs or, as the economic motive, to stimulate development of projects desired by local authorities.

• 1655

Mr. Chairman, the members of the National Capital Planning Committee would be very pleased to appear before your Committee if and when you would like to receive them to discuss these issues with you, and any other planning issues.

[Interprétation]

municipales en ce qui a trait à la planification, l'aménagement et la conservation de la Région de la Capitale nationale sont les meilleurs moyens de favoriser des politiques compatibles à des fins nationales et locales.

Monsieur le président, compte tenu de ces principes, la Commission de la Capitale nationale est d'avis qu'il y a trois questions fondamentales à examiner:

Quels sont les objectifs du Parlement pour la Région de la Capitale nationale?

Quels changements, s'il y en a, doivent être apportés à la Loi sur la Capitale nationale?

En quelles mesures pourraient améliorer la coordination entre les autorités nationales, provinciales, et municipales dans la Région de la Capitale nationale?

Enfin, j'aimerais attirer l'attention du Comité sur certaines questions précises que vous aimerez peut-être étudier sous ces trois rubriques:

Premièrement, les objectifs nationaux pour la Région

Les propositions relatives à l'aménagement régional mises de l'avant par la C. C. N. dans la «Capitale de demain—Invitation au dialogue» ont été conçues en vue de promouvoir un certain nombre d'objectifs:

1—un meilleur équilibre du développement économique, social et culturel dans les deux parties de la Région de la Capitale nationale;

2—l'aménagement du secteur central qui entoure la Colonne du Parlement des deux côtés de la rivière des Outaouais pour en faire le centre d'intérêt de toute la Région de la Capitale;

3—l'aménagement d'un réseau intégré de centres d'emploi fédéraux et d'institutions nationales facilement accessibles de toutes les parties de la Région; et

4—la protection et la mise en valeur de l'environnement par un choix judicieux des zones de croissance futures de sorte que la forme urbaine plus compacte qui en résultera assure un accès facile par transport en commun, atténué autant que possible les pressions de développement sur les communautés en place et sur les terres propices à l'agriculture et à la récréation, tout en minimisant les dépenses d'immobilisation en infrastructures et freinant la consommation future des ressources énergétiques.

Ces objectifs n'ont pas été contestés ouvertement, mais bon nombre d'allégations, de commentaires et d'insinuations laissent supposer un certain désaccord avec les politiques et les programmes particuliers qu'a proposés la C.C.N. pour favoriser la réalisation de ces objectifs. Ainsi, certains aimeraient que les centres d'emploi du gouvernement fédéral et les institutions nationales soient répartis selon d'autres critères, comme la population, les besoins fiscaux des municipalités ou pour servir de moteur économique facilitant la réalisation de projets parrainés par certaines autorités locales.

Monsieur le président, les membres du Comité d'aménagement de la Capitale nationale seraient heureux d'examiner avec vous ces problèmes ou toutes autres questions de planification régionale et urbaine.